

Commissaire aux Comptes

Stéphane GRENOUILLEAU
Xavier REBEL
Karine BERNARD
Samuel LE MELLAY
David RENO
Emmanuelle MÉREL
Commissaires aux Comptes
Associés

ASSOCIATION TZCLD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION TZCLD

Association Loi 1901

106 rue du Bac
75007 PARIS

www.sorex.pro

ANGERS :
3, rue Fernand-Forest
BP 70814
49009 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 66 11
E-mail : sorex.angers@sorex.pro

CHOLET :
Bâtiment «Le Sémaphore»
16, boulevard Faïdherbe
BP 11964
49319 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 84 55
E-mail : sorex.cholet@sorex.pro

Membre indépendant de l'Alliance Eurus | BKR International

SAS au capital de 400 000 € - RCS ANGERS B 063 200 877 - Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région d'Angers et sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel d'Angers
SIRET 063 200 877 00072 - APE 6920Z - TVA FR41063200877

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée Générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note relative aux fonds dédiés présentée dans les « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des produits.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels concernant les informations données documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 4 mai 2021

SAS SOREX
Commissaire aux comptes



David RENO
Commissaire aux comptes Associé
Mandataire social

ÉTATS FINANCIERS

ANNEXES

BILAN - ACTIF

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 932	4 675	2 257	3 643
Autres immobilisations incorporelles	1 000	944	56	389
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill.				
Autres immobilisations corporelles	2 270	1 481	789	1 546
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	5 000		5 000	5 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 916		3 916	1 876
TOTAL (I)	19 118	7 100	12 018	12 455
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				209
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	23 001		23 001	28 305
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	527 801		527 801	742 194
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	361 794		361 794	176 542
Charges constatées d'avance (3)	8 096		8 096	5 906
TOTAL (III)	920 692		920 692	953 156
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	939 810	7 100	932 710	965 610

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	154 421	89 308
Excédent ou déficit de l'exercice	187 503	65 113
<i>Situation nette</i>	341 924	154 421
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	341 924	154 421
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	110 000	151 666
TOTAL (III)	110 000	151 666
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 359	14 526
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	105 570	83 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	5 079	
Autres dettes	22 444	10 882
Produits constatés d'avance	333 333	550 300
TOTAL (V)	480 786	659 523
Ecart de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	932 710	965 610
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	480 786	659 523
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations	65 095	47 031	18 064	38,41
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	92 487	64 862	27 625	42,59
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	878 967	911 431	-32 464	-3,56
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, depr., prov., transf. charges	433		433	
Utilisations des fonds dédiés	41 666		41 666	
Autres produits	10 658	15 445	-4 795	-31,05
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 089 298	1 038 768	50 530	4,86
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	125 315	172 128	-46 813	-27,20
Aides financières	104 000	125 000	-21 000	-16,80
Impôts, taxes et versements assimilés	28 657	14 220	14 437	101,53
Salaires et traitements	456 233	369 204	87 029	23,57
Charges sociales	184 810	138 702	46 108	33,24
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 476	2 384	92	3,87
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés		151 666	-151 666	-100,00
Autres charges	304	351	-48	-13,61
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	901 795	973 655	-71 860	-7,38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	187 503	65 113	122 390	187,96
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				

COMPTE DE RÉSULTAT

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 089 298	1 038 768	50 530	4,86
TOTAL DES CHARGES	901 795	973 655	-71 860	-7,38
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	187 503	65 113	122 390	187,96

* Y compris :
 - Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

COVID-19

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif sur son activité.

La volonté première de la direction de notre association est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation. L'Association utilise l'ensemble des dispositifs gouvernementaux pour faire face à l'arrêt ponctuel de l'activité.

A date de l'arrêt des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant notamment le télétravail.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice 2019 et 2020 ont une durée identique de 12 mois. Les comptes sont présentés en euros.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------|-------|
| - Matériel de bureau | 3 ans |
|----------------------|-------|

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

L'association a perçu des subventions de fonctionnement pour un montant global de 878 967€, se décomposant de la manière suivante :

- ATD QUART MONDE : 20 000€
- EMMAUS France : 40 000 €
- APRES DEMAIN : 15 000 €
- Fondation CARREFOUR : 180 000 €
- Fondation CREDIT COOPERATIF : 30 000 €
- Fondation AMIPI : 20 000 €
- Fondation AVRIL : 20 000 €
- ADEME : 50 000 €
- Fondation RTE : 50 000 €
- AG2R : 50 000 €
- Fondation MACIF : 70 000 €
- FSE : 160 300 €
- Fondation CREDIT AGRICOLE : 50 000 €
- SECOURS CATHOLIQUE : 50 000 €
- AGEFIPH : 41 667 €
- GREENLINK : 15 000 €
- EIFFAGE : 15 000 €
- PACTE CIVIQUE : 1 000 €
- FAS : 1 000 €.

Ces subventions sont comptabilisées en produits l'année de signature de la convention entre le financeur et l'association. La quote-part non affectée à l'exercice en cours est enregistrée en produits constatés d'avance et la quote-part non consommée en fonds dédiés, lorsque la subvention a été accordée pour un projet précis nécessitant un suivi des coûts.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'association ne bénéficie pas de mise à disposition à titre gratuit, ni de bénévolat.

FISCALITE DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association ne présentant pas un caractère lucratif, elles ne sont pas fiscalisées. En conséquence, l'association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale).

OBJET SOCIAL

Cette association a pour but de promouvoir le droit au travail pour tous dans le cadre d'un projet de territoire en visant l'adéquation entre ceux qui demande un emploi et les besoins sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

CONTRIBUTIONS REVERSEES

Les fonds reçus de certains financeurs, comptabilisés en subventions d'exploitation (comptes n°74), font l'objet d'un reversement à des Entreprises à But d'Emploi (EBE), des comités locaux ou des associations, conformément aux conventions signées avec les financeurs. Ces reversements de contributions sont comptabilisés en charges (comptes n°657).

RESULTAT NET

Le résultat net de l'association est un excédent de 187 502,82 €.

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement						
	TOTAL						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			7 932			
	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagts construct.					
		Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagts divers					
		Matériel de transport			2 270		
	Matériel de bureau & mobilier informatique						
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL			2 270			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			5 000			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 876		2 640	
	TOTAL			6 876		2 640	
TOTAL GENERAL				17 078		2 640	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.						
	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles					7 932	
	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					2 270
	Mat. bureau, inform., mobilier						
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL					2 270	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					5 000	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières			600		3 916	
	TOTAL			600		8 916	
TOTAL GENERAL				600		19 118	

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 900	1 720		5 620
Terrains					
Constructions	<ul style="list-style-type: none"> Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. 				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	<ul style="list-style-type: none"> Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers 	724	757		1 481
	TOTAL	724	757		1 481
	TOTAL GENERAL	4 624	2 476		7 100

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	<ul style="list-style-type: none"> Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén. 							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	<ul style="list-style-type: none"> Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers 							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 916		3 916
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 001	23 001	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	208	208	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	396	396	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	527 196	527 196	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	8 096	8 096		
TOTAUX		562 814	558 897	3 916
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 096
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 096

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	100
Autres créances	527 196
Disponibilités	
TOTAL	527 296

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	89 308	65 113		154 421
Excédent ou déficit de l'exercice	65 113	187 503	65 113	187 503
TOTAUX	154 421	252 616	65 113	341 924

SOREX - Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
EMMAUS		2019	50 000	50 000	10 000		40 000
ATD		2019	20 000	20 000			20 000
SECOURS CATHOLIQUE		2019	50 000	50 000			50 000
AVRIL		2019	35 000	6 666	6 666		
AGEFIPH		2019	50 000	25 000	25 000		
TOTAL			205 000	151 666	41 666		110 000

Les fonds dédiés correspondent à des subventions accordées par des tiers financeurs pour des projets particuliers correspondant à la première ou seconde phase de l'expérimentation.

Lorsqu'une subvention rattachée à un projet particulier, inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "Dotation fonds dédiés" (compte 6894) et au passif sous le compte "Fonds dédiés" (compte 194).

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "Reprises fonds dédiés" (compte 7894).

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 359	14 359		
Personnel & comptes rattachés	23 167	23 167		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	62 258	62 258		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	20 146	20 146		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	27 523	27 523		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	333 333	333 333		
TOTAUX	480 786	480 786		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

SOREX - Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	333 333
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	333 333

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 085
Dettes fiscales et sociales	49 111
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 079
TOTAL DES CHARGES À PAYER	63 275

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Il n'est pas fait mention de l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite compte tenu de son caractère non significatif.

SOREX - Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOREX SAS
Représentée par Monsieur David RENO
3 rue Fernand FOREST
BP 70814
49 008 ANGERS Cedex 01

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 015	2 895
TOTAL	3 015	2 895

SOREX - Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Association TZCLD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Il n'est pas fait mention de la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants car cela reviendrait à divulguer la rémunération du Directeur et ainsi à ne pas respecter le principe de confidentialité.

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	15,00	13,00
Ingénieurs et cadres	9,00	7,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	6,00
Ouvriers		

SOREX - Commissaire aux Comptes